pagne, à laquelle il ne fut pas étranger puisqu'en 1907 il revendiquait la R. P. scolaire dans un article retentissant de la « Croix » et qu'en 1910, il inscrivait, à Péronne, cette même réforme dans son programme électoral.

En cinq ans l'idée a séduit tous les honnêtes gens dans la France entière. Au Parlement, M. Groussau a failli faire adopter le principe de la R. P. scolaire et des socialistes, des radicaux, Reinach en tête l'ont soutenu.

Le Comité progressiste, réuni à Lyon, a inscrit la réforme dans son programme.

Aux dernières élections municipales, les adhésions nouvelles sont venues, innombrables. Personnellement, M. Paul Parsy a fait acclamer la R. P. scolaire à Tours et jamais, dans les conférences qu'il a multipliées pour la propagande de la justice scolaire à travers toute la France, il n'a rencontré un contradicteur.

« C'est donc une idée populaire et féconde que nous défendons, conclut l'orateur. Elle a pour elle de magnifiques lendemains et, si nous avons un programme net, positif, précis, nous la ferons aboutir ».

Et en terminant, M. Paul Parsy salue d'une magnifique envolée les maîtres congréganistes expulsés, qui continuent sur la terre d'exil l'œuvre française et que la Liberté complète d'enseignement rendra, si nous le voulons, à la Patrie.

Une longue ovation prouve à l'orateur qu'il a gagné tous les cœurs à sa noble cause de justice scolaire.

Discours de Mgr DELAMAIRE

Le premier mot de l'Archevêque est pour constater cette émotion que vient de soulever la puissante éloquence de M. Paul Parsy.

« En vous remerciant au nom de cet auditoire, lui dit-il, je remplis un devoir de justice. Vous allez par la France, réveillant les énergies, enflammant les courages, rendant à chacun la fierté française et catholique. Continuez, et d'ici peu de temps vous aurez la joie de compter autant de victoires que de conférences. Car ici, il n'est pas un seul homme que vous n'ayez transformé en apôtre de la justice scolaire ».

Mgr Delamaire rappelle la grande part que personnellement M. Parsy a prise à la propagande de la réforme.

S'adressant à M. Boissonnet, Monseigneur le félicite de ses longues années de dévouement, de sa vie d'abnégation, « de travail incessant auprès des classes ouvrières, près de qui il est justement populaire. Elles ont appris par lui ce qu'est le cœur d'un chrétien qui tire sur tous les terrains les déductions logiques de ses convictions chrétiennes ».

Les remerciements de Mgr Delamaire vont aussi à M. le doyen de Notre-Dame, qui offre aux congressistes une si magnifique salle.

Enfin c'est le nombreux et vibrant auditoire qui doit être félicité : « Cette foule, voilà le signe visible de l'efficacité de l'organisation catholique. Dans ce Douaisis laborieux, pays de longues cheminées, de mines, de métallurgie, nous avons, un dimanche, ces 2.000 auditeurs pleins de cœur et pleins de foi, prêts à nous suivre sur tous les nobles champs de bataille.

« Je suis très heureux et très fier de cette foule. Elle est la plus belle récompense des prêtres et des laïques d'élite qui l'aident à se grouper dans nos organisations catholiques.

« ... Je vous donne rendez-vous au Congrès, à ces fécondes assises où, depuis trente ans, se prépare le salut de la France, sa restauration chrétienne. Nous avons chanté aujourd'hui à Douai les premières Vêpres de ce Congrès et elles ont été splendides. Les secondes Vêpres, nous les chanterons avec M. Grousseau à l'Hippodrome de Lille, devant 8.000 hommes, le 27 novembre.

« Et vous y serez pour applaudir les orateurs et pour jurer fidélité à Jésus-Christ, à la France chrétienne, à la vraie et sainte liberté dans la justice et dans le respect des consciences catholiques. »

Ce mot d'ordre de l'Archevêque est longuement acclamé. Demain il sera répété dans tout l'arrondissement par les délégués du Congrès de Douai.

J. S.

ÉCHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Bossuyt, aumônier de l'Œuvre militaire de Lille, est nommé curé de Bourghelles, et autorisé à porter la mosette de vice-doyen.

M. l'abbé Régent, précédemment directeur au Grand-Séminaire de Saint-Saulve, est nommé aumônier militaire à Lille.

NOUVELLES MILITAIRES

Vacances de sous-officiers rengagés. — Il existe des vacances, savoir :

Chasseurs à pied. — Au 3e bataillon, à Saint-Dié ; au 4e bataillon, à Saint-Nicolas-du-Port ; au 12e, à Grenoble ; au 17e, à Rambervillers ; au 18e, à Stenay.

Infanterie. — Au 2e régiment, à Granville ; au 4e, à Auxerre ; au 33e, à Arras ; au 36e, à Caen ; au 37e, à Nancy ; au 39e à Rouen et à Dieppe ; au 42e, à Belfort ; au 44e, à Bruyères ; au 45e, à Laon ; au 51e, à Beauvais ; au 54e, à Compiègne ; au 67e, à Soissons ; au 69e, à Nancy ; au 73e, à Béthune ; au 79e, à Nancy et à Toul; au 95e, à Bourges et au camp d'Avor ; au 101e, à Saint-Cloud et à Dreux ; au 103e, à Paris ; au 104e, à Paris et à Argentan ; au 115e, à Mamers; au 120e, à Saint-Denis; au 128e, à Saint-Denis ; au 133e, à Belfort ; au 136e, à Saint-Lô ; au 148e, à Verdun ; au 150e, à Saint-Mihiel et à Verdun ; au 151e, à Verdun ; au 153e, à Toul ; au 154e, à Lérouville ; au 156e, à Toul.

Artillerie. — Au 1er régiment de montagne, à Grenoble ; au 1er régiment à pied, à Maubeuge ; au 11e régiment à pied, à Modane ; artillerie de la 7e division de cavalerie, à Fontainebleau ; au 17e, à la Fère ; au 22e, à Versailles ; au 39e, à Toul; au 40e, Saint-Mihiel ; au 42e, à la Fère ; au 44e, au Mans.

Train des équipages. — Au 16e escadron, à Lunel.

Génie. — Au 6e régiment, à Angers.

Section hors rang. — A la 1re section de commis et ouvriers d'administration (commis), à Lille ; à la 3e, à Rouen ; à la 5e, à Orléans; à la 19e section de secrétaires d'état-major et du recrutement, à Alger.

OFFICIER D'ACADÉMIE

M. Henri Liégeois, professeur de gymnastique à Fives-Lille, est nommé officier d'académie.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A ARNEKE, de Mme Ve Louis Declerck, née **Rose Bertelot,** pieusement décédée vendredi, dans sa 92e année, munie des sacrements.

La défunte était la mère de M. Charles Declerck, curé de Steene, et de M. Aimé Declerck, ancien curé, à Arnèke.

Ses funérailles auront lieu mardi, à dix heures, dans l'église d'Arnèka.

A SAULZOIR, de M. Emile Leduc, cultivateur, décédé le 3 novembre, âgé de 60 ans, muni des sacrements.

Le défunt était le frère de M. Leduc, curé de Thiant.

A SASUEL, de Mme Palmyre Carpentier, veuve de M. Paul Obled, ancien président du conseil de fabrique. —

A QUINCY, de M. Charles Stienne, chef de comptabilité de la banque Dupont, à Douai, ancien conseiller municipal, pieusement décédé, dans sa 54e année, samedi à 4 heures du soir, administré des sacrements.

Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures, en l'église de Cuincy.

A ALGER, de M. Paul Bornèque, époux de dame Marguerite Callier, fils de Mme Edmond Bornèque et gendre de M. et Mme Callier-Rélof, pieusement décédé le 28 octobre, dans sa 30e année, muni des sacrements.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

LE SUCRE BEGHIN
se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière.
045

ROUBAIX

LILLE

Conférences d'enseignement supérieur

Ainsi que la « Croix » l'a déjà annoncé, les conférences d'enseignement supérieur instituées à Roubaix en faveur des dames et jeunes filles qui désirent compléter leurs études, reprendront à dater du lundi 11 novembre prochain.

En voici le programme :

I. **Education.** — A) Les exemples : Les Ségur. Mgr Margerin, recteur des Facultés (27 janvier, 17 février). — B) La doctrine : Les principes de l'éducation chrétienne.— M. le chanoine Dutoit, vice-recteur (3 et 10 février).

II. **Littérature étrangère.** — L'Anniversaire de H. Conscience, Ch. Dickens et R. Browning (1812-1912). — M. le chanoine Looten, professeur à la Faculté des Lettres (11, 18, 25 novembre, 2 décembre).

III. **Géographie.** — La péninsule balkanique : le sol, le climat, les races (projections). —M. l'abbé Delépine, professeur à la Faculté des Sciences (9 décembre).

IV. **Art ancien.** — L'époque de Périclès (projections). — M. le chanoine Bayard, professeur à la Faculté des Lettres (16 et 23 décembre).

V. **Littérature française.**— Chateaubriand et ses critiques. — M. le chanoine Delplanque, professeur à la Faculté des Lettres (6 et 13 janvier).

VI. **Sociologie.** — L'action sociale d'Ozanam. — M. Eugène Duthoit, professeur à la Faculté de Droit (20 janvier).

VII. **Art moderne.** — Michel Ange (projections). — M. l'abbé Dubrulle, professeur à la Faculté des Lettres (24 février, 3 mars).

VIII. **Ecriture Sainte.** — A) Les actes des Apôtres. — B) Le Temple à l'époque de N. S. J.-C. (projections). — M. le chanoine Pannier, professeur à la Faculté de Théologie (10 et 17 mars).

La manifestation patriotique
DE LA TOUSSAINT

L'Union des Sociétés d'Anciens Militaires répondant à l'appel de M. le commandant Despatures, président du Cercle militaire, s'est rendue en cortège au cimetière de Roubaix, au monument élevé à la mémoire de ceux de nos concitoyens tombés pour la défense du sol natal. Le cortège s'est rassemblé rue Pauvrée, au café Pandore, et vers onze heures et demie s'est ébranlé précédé de gendarmes. La Fanfare Delattre s'était gracieusement mise à la disposition des organisateurs de la manifestation. Par ailleurs le cortège comprenait les Sociétés suivantes : La Roubaisienne et le Tir National, le Cercle Militaire, l'Union Amicale des Anciens Gradés ; les Combattants de 1870-1871 les Anciens de l'Armée de Mer, les Anciens Sous-officiers français, les Médaillés et Soldats coloniaux français, les Anciens militaires de Roubaix et environs ; les Décorés de la Médaille militaire ; la Caisse des Veuves et Orphelins, la Fraternelle coloniale ; l'Amicale 15e, 27e et 41e d'artillerie, la Section roubaisienne des Sauveteurs du Nord, l'Ecole de Tir, l'Ancienne, l'Avenir du Fresnoy.

De très belles couronnes étaient offertes par diverses Sociétés.

Sur tout le parcours se pressait une foule nombreuse et sympathique.

L'absence de représentants de l'administration municipale a été très remarquée.

Au cimetière, toutes les Sociétés se massèrent aux abords du monument, les drapeaux et bannières viennent s'incliner devant la tombe des modestes défenseurs du pays, couronnes et gerbes de fleurs sont déposées au pied du monument. Puis M. Robyn, lieutenant de réserve et président d'honneur de l'Union Amicale des Anciens gradés a pris la parole. Dans un langage ému, il a rendu hommage à ces enfants de Roubaix, tombés au champ d'honneur pour la défense de la patrie. Il a montré combien sont réconfortantes ces manifestations du souvenir, car elles prouvent que le pays n'oublie pas et ses revers et ceux qui ont payé de leur vie l'accomplissement de leur devoir de français.

Le discours de M. Robyn a été très goûté. Les drapeaux s'inclinent de nouveau devant le monument, puis le cortège défile et regagne le café Pandore.

La Société de gymnastique l'Ancienne s'est rendue à la tombe de son regretté président d'honneur, et y a déposé une couronne. Un discours a été également prononcé.

L'abbé Garnier à Roubaix. — Nous apprenons que M. l'abbé Garnier, l'orateur populaire si souvent applaudi dans le Nord, viendra faire, le dimanche 24 novembre, une conférence à l'Association des hommes de la paroisse du Sacré-Cœur.

Pour les tertiaires. Simple monographie du Tiers-Ordre, par M. René Desrenaux. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

A la Société de Géographie. — Mercredi prochain, à 8 heures et demie, M. le capitaine Sautai fera une conférence, accompagnée de projections sur la Bataille de Denain en 1712.

Pour l'Aviation Militaire. — Le Comité qui s'est constitué au mois de mars dernier pour organiser dans Roubaix une souscription au profit de l'Aviation Militaire, vient de clôturer ses opérations en adressant à M. le sénateur Raymond, président du comité national, la somme recueillie dans notre ville. Cette somme s'élève à 29.446 fr. 35.

Suivant le désir exprimé par les souscripteurs M. le Ministre de la Guerre fait connaître aujourd'hui à M. le commandant Despature, président du Comité de Roubaix, que les fonds seront affectés à l'achat de deux avions qui porteront les noms de « Ville de Roubaix I » et « Ville de Roubaix II ».

En outre, ces aéroplanes seront dans la mesure du possible attachés au 1er corps d'armée.

Les félicitations que le Comité a reçues tant de l'honorable président du Comité National que de M. le Ministre de la Guerre reviennent de droit et sont d'ailleurs destinées à nos généreux concitoyens qui ont compris qu'une grande ville comme la nôtre se devait à elle même de s'associer à l'œuvre patriotique de l'Aviation Militaire.

Une femme irascible. — Dans la soirée de samedi, les agents ont été requis par M. Eugène Strabaut, cabaretier, rue de Tourcoing, afin de rétablir l'ordre dans son cabaret, où se trouvaient un journalier, Jules Verbeck, 26 ans, demeurant rue Saint-Maurice, 26, sa femme, Clotilde Levillain, et la sœur de celle-ci, Blanche Levillain, 18 ans, demeurant rue du Moulin-Fagot, à Tourcoing. Cette dernière, qui se trouvait en état d'ivresse, s'était prise de querelle avec son beau-frère et, voulant avoir raison, avait eu recours aux arguments frappants.

Elle avait lancé dans la direction de son beau-frère une chope saisie sur le comptoir. Verbeck s'était baissé, et le projectile était allé briser la glace de la porte d'entrée.

Blanche Levillain a été conduite au poste.

La glace brisée valait 40 francs.

(o)

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE 090

du 3 novembre

Naissances. — Thérèse Delannoy, boulevard Gambetta, 151. — Elisa Ducoulombier, rue Cugnot ,cour Fontaine, 11. — Julienne Renard, rue Philippeville, 23. — Pierre et François Ackaert, rue de Tourcoing, 96. — Lévin Vandeputte ; Simone Six, boulevard de Cambrai. — Raymonde Demulder, rue Kulhmann, 41.

Publications. — Valérien Leghis, chef monteur de téléphone, à Tourcoing et Marie Vanaverbecque, rue de la Mackellerie. — J.-B. Coussaert, pileur, rue Fontenoy, cité Moreau et Jeanne Vanennerbeke, soigneuse, rue d'Alma, f. Wattel, 5. — Emile Deguyter, garçon boucher, rue des Loupe et Laure Sailly, couturière à Touffreis. — Oscar Prouvost, homme de peine, à Wattrelos et Marie Delplancke, tisserande, id. — Edgard Esclieux, employé, rue Cuvelle, 34 et Marie Clément, journalière à Watten.

Mariages. — Alfred Derly, apprêteur, rue du Moulin, 40 et Palmyre Mathieu, retordeuse, rue de Lannoy, 290. — Alfred Demouveaux, journalier, rue d'Italie, 30 et Madeleine Eesenne, fleuriste, id. 30. — Charles Tapis, rue de Lannoy, 298 et Anna Dhooge, rue St-André, 9. — Georges Parmentier, rattacheur, rue des Fondeurs, 33 et Charlotte Brunesl, id., 33.

Décès. — Arthur Poutzeele, 4 mois, rue d'Estaing, 37. — Mathilde Delcroix, 44 ans, rue Latine, 22. — Edouard Watteeuw, 42 ans, rue Ommelet, impasse Lamartine, 9. — Marie Bélin, 37 ans rue du Fontenoy, cour Moreau, 40. — Alphonse Lesage, 82 ans rue Blanchemaille.

WATTRELOS

Une experlée a été arrêtée par l'agent Fourez au cours d'une patrouille au Nouveau-Monde. C'est Marie Moreels, 35 ans ; elle a été conduite à Lille.

Le parquet est descendu à Wattrelos pour enquêter au sujet d'un cambriolage commis au cours de la nuit du 16 septembre chez Mme veuve Ahage, rue Carnot ; ce cambriolage avait été précédé de plusieurs autres commis successivement les 3, 10 et 13 septembre. On croit que l'enquête donnera d'excellents résultats.

CROIX

La Tour de Nesle au Cercle Saint-Martin. — Le public des grands jours remplissait, dimanche soir, bien avant le lever du rideau, la spacieuse salle des spectacles du Cercle catholique. Comédia donnait sa première représentation de la « Tour de Nesle », qu'un ami de la section, M. René Leveugle, professeur à Roubaix, avait adaptée au bon théâtre.

Cette pièce de grande envergure nécessite un peu de décors variés et nombreux et une troupe d'excellents interprètes. Comédia, qui avait déjà à son actif des représentations hardies, y a ajouté celle d'hier avec un brio remarquable.

Félicitons donc tous les interprètes du drame sans exception si bien préparés sous la direction de M. Alfred Lecomte, le dévoué président de la section. Félicitations aussi à MM. Ant. Lauwick et Paul Leclercq, les décorateurs talentueux dont le public a admiré les peintures artistiques.

A l'entr'acte, M. l'abbé Macquaert, directeur du Cercle catholique, a remercié et félicité tous ceux qui avaient préparé cette belle représentation ; il a ajouté un mot à l'adresse de la Grande Harmonie qui prêtait son concours, sous la direction de son chef, M. Louis Caucheteux, ainsi qu'à la presse à qui Comédia doit une partie du succès de cette soirée.

Deuxième représentation dimanche prochain

CROIX. — Naissances. — Paul Charlet, rue Kléber, 161. — Joseph Gabriau, rue de Tourcoing, 126.

CROIX. — Naissances. — Paul Charlet, rue Kléber, 161. — Joseph Gabriau, rue de Tourcoing, 126.

Décès. — Emile Walkens, 2 ans 8 mois, rue Voltaire, 40.

WASQUEHAL

Dynamo avariée. — Plusieurs milliers de francs de perte. — Une nouvelle dynamo, de 10.000 chevaux, avait été récemment placée dans les ateliers de l'Electric-Central. Comme elle avait été mise en mouvement la nuit dernière, l'un des directeurs, M. Nécou, ne fut pas peu surpris de constater, vers deux heures du matin, que les organes essentiels en avaient été consumés par le feu. Aussitôt il coupa tous les courants et put aisément se rendre compte de la gravité de l'accident, qui en quelques instants a occasionné une perte de plusieurs milliers de francs. Il a été impossible d'en découvrir les causes. Il y a assurance.

Blessé au doigt. — Un ouvrier de la Filature du Nord, M. Georges Beyle, 17 ans 1/2, en portant des bobines s'est laissé prendre l'index gauche dans une poulie à gorge. Arrachement partiel de l'ongle et plaie contuse à la phalangette. 15 jours de repos; docteur Liénard.

TOURCOING

Les Vétérans du travail. — Dimanche matin, une cinquantaine d'ouvriers étaient réunis à la mairie pour recevoir une décoration qu'ils seront fiers de porter, la médaille d'honneur du travail qui leur a été octroyée après trente années de bons et loyaux services.

M. Leduc, adjoint, félicita les décorés, puis les vins d'honneur furent offerts.

Voici les noms de ces bons ouvriers :

Bachelet Louis. — Benoit Cyrille. — Mlle Bodin Adèle. — Mlle Bodin Sophie. — Bogaerts Auguste. — Bondt Pierre. — Boussemart Jean. — Mlle Boussemart Angèle. — Breux Arthur. — Carney Jérôme. — Clarisse Louis. — Cornard Alphonse. — Mme David. — Delbar Henri. — Desmarchelier Fidèle. — Depooter Edouard. — Mlle Desbonnet Gabrielle. — Deschamps Pierre. — Desmarchelier Etienne. — Droart Jules-Pierre. — Mlle Dupriez Victoire. — Duterte Gustave. — Ferret Jules. — Feys Victor. — Ghestem Joseph. — Kersse Louis. — Mlle Hulstaert Marie-Louise. — Juvenez Gustave. — Leblanc Martial. — Leclercq Clovis. — Leclercq Henri. — Lizot Henri. — Locquet Auguste. — Loridan Louis. — Lougez Louis. — Luce Léon. — Marguerite Louis. — Naessens Jean Baptiste. — Olivier Paul. — Petit Emile. — Roos Aimé. — Salens Charles. — Stimput Clément. — Vamerbeghe Henri. — Vandenbrouck Prosper. — Vanhecke Achille. — Vanmenn Désiré. — Vercouter Jules. — Verdonck Agathon. — Verplancke Charles. — Verriest Henri.

Une élection au Conseil des Prud'hommes (2e catégorie des patrons) a eu lieu dimanche matin, en remplacement de M. Edouard Six-Scrive, décédé.

Est élu M. René Lefebvre-Watinne filateur de laine, à qui vont les voix des 38 votants.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFÈVRERIE
Ve ROMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gde-Place
0216

Cinquante kilos de pommes de terre ont été dérobés à M. Auguste Delobel, maraîcher, rue du Général-Dampierre. On cherche les amateurs.

(o)

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 3 novembre

Mariage. — Joseph Fontaine, domestique, et Bertille Dhondt, doublieuse. — Auguste Van Ginterlaele, garçon de café et Marie Van Bruaene, visiteuse. — Alphonse Gache, douanier et Valentine Terrier, tisserande. — Frappé Emile, ourdisseur et Malla Debuchy, dévideuse.

Décès. — Frédéric Vandenbogaerde, 53 ans, moteur, Moulin Fagot, 103. — Victor Onivrin, 23 jours, r. Pont-Rouge. 57. — Henri Lœuille, 56 ans, tisserand, r. G. Prouvot, 239. — Marie Dhaze, 52 ans, concierge, r. Fin de la Guerre, 47.

SAVON N.-D. DE LA TREILLE
Savon pur pour le linge et le ménage,
avec SACHET PARFUMÉ.
Victor VAISSIER.
0284

HALLUIN
CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche matin, à onze heures. Vingt-trois conseillers étaient présents.

M. le Maire fait connaître que la cause de la réunion est surtout la question du tramway de Lille à Halluin.

Il a écrit à la Compagnie Mongy pour lui demander quelques explications sur le service qu'elle compte établir entre Lille-Halluin.

La Compagnie a répondu que si la concession lui était accordée, elle organiserait un départ tous les quarts d'heure, alternativement vers Tourcoing par le Blanc-Four et pour Lille et cela sans transbordement, c'est-à-dire à toutes les demi-heures un départ pour Lille et un pour Tourcoing. Le matériel serait pareil à celui fonctionnant actuellement entre Lille-Roubaix-Tourcoing. L'installation serait prête avant deux ans.

Or, nos lecteurs se souviennent que dans sa dernière session, le Conseil général du Nord avait été appelé à se prononcer sur quelques modifications réclamées par les Ponts et Chaussées, au projet de concession de trois lignes de tramways dont celle de Lille à Halluin. Le Conseil général a ajourné sa décision au 15 novembre prochain, dans le but de pouvoir, avant de se prononcer définitivement, examiner une nouvelle demande de concession qu'a introduite une autre Compagnie, celle des tramways de Lille.

En supposant que le Conseil général, déjà engagé envers la Société l'Electrique de Lille-Roubaix-Tourcoing, se déjuge et accorde maintenant la préférence à la Compagnie de Lille, il en résultera un retard considérable pour la construction de la ligne Lille-Halluin, car toutes les formalités déjà remplies seront à recommencer, sans préjudice de contestation et des procès qui surgiront fatalement et feront encore différer l'étude du nouveau projet.

Si au contraire l'assemblée départementale consacrant ses votes antérieurs, accorde à M. le Préfet l'autorisation qu'il sollicite de signer la convention acceptée par l'Electrique de Lille-Roubaix-Tourcoing, on peut dès à présent être certain que le décret d'utilité publique interviendra dans deux ou trois mois, et que deux ans plus tard, la ligne sera en pleine exploitation.

L'intérêt des Halluinois exige que l'affaire ne souffre aucun retard. Voilà dix ans, qu'un tramway sur Lille est promis, et il serait regrettable, qu'au moment d'aboutir, des difficultés surviennent et fassent reculer, voire même échouer l'exécution d'une entreprise que la population toute entière réclame, parce qu'elle répond à des besoins réels et incontestables.

M. le Maire estime que le Conseil municipal a le devoir d'intervenir auprès du Conseil général pour le prier de se préoccuper avant tout du projet qui intéresse une région tout entière. Il propose l'adoption de la délibération suivante :

« Considérant que la Compagnie L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing s'est engagée, d'après le cahier des charges, signé par elle, et approuvé par M. le Ministre, à exécuter tous les travaux nécessaires à l'exploitation de la ligne Lille-Halluin dans un délai maximum de deux ans à partir de la signature du décret d'utilité publique ;

Que cette dernière formalité qui va être remplie se trouverait retardée si le Conseil général contrairement à ses délibérations précédentes prenait en considération la demande de concession que vient d'introduire tardivement et d'une façon imprévue une Société concurrente ;

Qu'il serait en effet impossible de prévoir l'époque lointaine où les travaux pourraient être, dans ce cas, entrepris, puisqu'il faudrait recourir à des nouvelles formalités, à une nouvelle instruction des dossiers, sans même tenir compte des procès pouvant naître du fait de l'éviction du premier demandeur et qui serait de nature à apporter une nouvelle entrave à l'établissement de la ligne ;

Considérant d'ailleurs que les propositions de la seconde Société ne présentent aucun avantage réel pour les populations intéressées, dont l'intérêt majeur s'oppose surtout à tout retard apporté à l'exécution des travaux réclamés et promis depuis si longtemps.

— Considérant, au contraire, que seule l'Electrique de Lille-Roubaix-Tourcoing serait en mesure, si la concession lui était accordée, d'assurer par le Blanc-Four, un service direct entre Halluin, Roncq et Tourcoing.

— Considérant en outre que les différentes lignes exploitées dans la région par l'E. L. R. T. donnent toute satisfaction aux voyageurs par la fréquence, la rapidité, la commodité et l'économie avec lesquels les transports sont assurés et qu'on peut dès lors avoir la certitude d'être très bien desservis par cette Société. Au surplus, si l'on admet après coup le système de course au rabais, rien ne prouve que dans quelque temps un nouveau concurrent ne surgira pas avec des conditions apparemment plus avantageuses que les précédentes sociétés et c'est ainsi qu'on pourrait arriver à éterniser une question des plus importantes, au détriment des localités à traverser.

Pour ces motifs, le Conseil municipal à l'unanimité émet le vœu que le Conseil général ne modifie pas ses délibérations antérieures en ce qui concerne la concession de la ligne Lille-Halluin.

— Une demande de concesison pour la distribution publique de l'énergie électrique pour tous usages autres que l'éclairage public ou privé et pour emploi accessoire à l'éclairage des locaux industriels est présentée par une nouvelle société « Electricité et Gaz du Nord » ayant son siège à Paris.

On sait que l'Energie Electrique du Nord a déjà obtenu une concession de la ville d'Halluin.

Avant d'examiner plus amplement cette nouvelle demande, M. le Maire dit qu'il est nécessaire de la faire examiner par l'ingénieur en chef du contrôle des distributions d'énergie électrique. Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à midi.

HALLUIN. — Décès. — Zulma Feys, 7 mois, rue Saint-Pierre.

HALLUIN. — Naissances. — Georges Dilemeer, rue Magenta. — André Vancoillie, au Mont.

MOUVAUX. — Publication. — Henri Beusquart, garçon brasseur, à Mouvaux et Laure Despriet, servante à Dottignies.

Décès. — Simone Croës, 3 ans, rue Faidherbe.

LILLE

Un Lillois tente de gagner la Coupe de l'Aéro-Club

M. Charles Crombez, accompagné de M. Bacquet, est parti du parc de l'E. A. N. samedi, à 6 heures 50 du soir, dans le ballon « Maire-André » (1.200 mètres cubes), par vent ouest-ouest-sud, courant la Coupe de l'Aéro-Club, détenue actuellement par M. E.-V. Boulanger, de Roubaix, avec 460 kilomètres. M. E. Crombez avait à bord plus de 400 kilos de lest utile.

Dimanche à minuit aucune nouvelle de l'audacieux pilote n'était encore parvenue à Lille.

Vols. — La police a arrêté Daniel Ingelaere, 21 ans, manœuvre de maçon, rue Froissart, qui avait dérobé un réticule à Mlle Julie Ecrohart, rue Solférino.

— On a retrouvé dans la cour de l'Abattoir le seau de saindoux volé récemment sur la voiture de M. Marcel Valle.

— Une voiture à bras, placée devant la demeure de M. Desmet, rue Solférino, 202, a disparu.

— Un colis, contenant du chocolat, valant 100 francs, a été dérobé sur la voiture de Mme Arnold, rue André, stationnant à l'angle du boulevard de la Liberté et de la rue Arnould-de-Wuez.

— On recherche Pierre Selosse, ancien ouvrier de M. Gloner, rue Gambetta, 147, qui a disparu en emportant une voiture et un cheval appartenant à un boucher venu faire des achats à Lille. Le cheval a la robe noire ; la voiture est un cabriolet à la caisse et à la capote noires.

— Une voiture d'enfant, valant 125 francs, a été volée à M. Arthur Singier, rue du Plat, 36.

Trouvaille. — M. Edouard Lescoy, rue St-Gabriel, a trouvé, dimanche matin, au marché de Fives, un porte-monnaie contenant une dizaine de francs qu'il a déposé au poste de police de la rue Pascal.

DOUAI

A l'Hôtel-Dieu. — Le jeune Adrien Rhétrea, 14 ans, en service chez M. Bridoux, cultivateur à Esquerchin, a été admis à l'Hôtel-Dieu. Il s'était fracturé l'épaule en tombant.

PONT-DE-LA-DEULE

Arrestation d'une voleuse. — La femme Maria Benoit, 35 ans, marchande ambulante, a été arrêtée par la gendarmerie pour vol d'une somme de 15 francs au préjudice de Mme Deleau, cabaretière, à Dorignies.

CAMBRAI

Une piste à abandonner. — La femme Boyer étant recherchée depuis plusieurs jours, son mari qui habite Cambrai, avait cru reconnaître dans le portrait de l'enfant tué à Macon son jeune garçon parti avec sa mère, il y a treize mois.

Or elle a été retrouvée à Luxembourg, où elle purgeait une peine de quinze jours de prison pour mendicité. Elle fut photographiée ainsi que le bambin qui l'accompagnait et ce dernier fut reconnu par Boyer, ainsi que par d'autres personnes comme étant bien le petit Victor que l'on craignait avoir été assassiné. Le petit mioche étant vivant et en bonne santé, la piste cambrésienne, en ce qui concerne le crime de Macon est donc abandonnée.

Après un incendie. — La femme Davoine, impliquée dans l'affaire d'incendie volontaire de maisons sises à Caudry et appartenant à M. Bricout de Clary, a été interrogée samedi après-midi, à l'Hôpital de Cambrai où elle avait été transportée.

SOLESMES

Est-ce le ? — Un contrebandier, soupçonné d'avoir dérobé le cheval de M. Forest, a été aperçu à Troisvilles et Bertry, filant vers Saint-Quentin avec un animal du genre de la bête disparue. Est-ce le malfaiteur ?... Est-ce le cheval volé ?

MASNIÈRES

Au voleur ! — En se rendant au garage de son patron, M. Dujardin Léon, Penne Léon, chauffeur, constata jeudi matin, qu'on avait enlevé du local un fusil de chasse à deux coups, calibre 12 m/m, un caoutchouc et un gilet de travail. Préjudice 550 fr. environ.

Dépêches de la Nuit

LA GUERRE dans les Balkans

L'action navale grecque

Athènes, 3, 8 h. 30, soir (De notre envoyé spécial). — Le commandant du détachement naval dans la mer Ionienne télégraphie, qu'ayant reçu avis que l'armée grecque était entrée à Preveza à 4 h. 30, il est entré dans le port de Preveza avec l'aviso « Ambrakia » et la canonnière « B » vers midi. Ces deux navires étaient prêts au combat.

Les corvettes ne pouvant entrer à cause du peu de profondeur sont restées dans la rade attendant les événements.

Ausaitôt arrivé, le commandant s'entendit avec le chef de l'armée grecque pour transporter les prisonniers turcs — environ 500 — à la forteresse de Sancta-Maura.

Il prend les mesures nécessaires pour le renflouement du torpilleur turc « Ataleïa » coulé par les Turcs.

La marche des Serbes vers Monastir

Uskub, 3 novembre. — La poursuite des restes des armées turques continue vers le Sud, les premiers échelons des forces du général Yankovitch ont occupé Tetovo et sont arrivées avant-hier soir à Gostivar, où ils s'établiront. Gostivar étant dans la direction de Monastir, on suppose que Monastir est l'objectif de la partie de l'armée serbe qui remonte la vallée du Vardar.

Par contre, l'aile gauche des Serbes dessine un mouvement marqué vers Salonique pour s'y concentrer avec les Grecs et aussi sans doute avec le corps bulgare, qui descend victorieusement le cours de la Shouma, vers la péninsule chalcidique.

L'ENTRÉE DU ROI A USKUB

Belgrade, 3 novembre. — L'entrée du Roi à Uskub a été très solennelle. Le Roi a été reçu par le Prince héritier, le Prince Georges, le haut commandement de l'armée, les consuls, la municipalité, les délégués du clergé.

Le Roi, suivi de la Grande Duchesse Hélène en habit de Sœur de charité, du Prince Paul et du président du Conseil, a été salué par le maire qui lui a offert, au nom de la Ville délivrée, le pain et le sel. Le Maire a félicité le Roi d'avoir pu rentrer dans l'ancienne capitale de la Serbie. Au nom des Turcs il a salué la mémoire de Réchad Pacha et il a conclu : « Nous avons conquis avec succès Uskub, nous l'avons perdu avec l'épée ».

Le Roi a répondu que les Turcs pourraient vivre en liberté et se vouer comme les Serbes, en paix au progrès.

Un « Te Deum » solennel a été chanté à l'église serbe.

Les troupes serbes ont été acclamées ainsi que la Grande Duchesse Hélène, pour sa charité.

L'armée bulgare

DIVISION TURQUE CERNÉE A SERAI

Vienne, 3 novembre.— Le correspondant de la « Reichspost » télégraphie de Mustapha-Pacha que la poursuite et l'enveloppement de l'armée turque se poursuivent et qu'on peut prévoir un encerclement complet de cette armée.

—o—

Sofia, 3 novembre. — D'après certaines rumeurs, Chefket Torgout pacha, avec une division, aurait été cerné par les Bulgares à l'est de Serai. Il serait cependant parvenu, après un combat indécis, à percer à travers les lignes bulgares et à se retirer sur Tchataldja.

—o—

Sofia, 3 novembre. — Les troupes bulgares ont occupé la station de Xanthi, sur la ligne de chemin de fer Drana-Constantinople, à proximité de la mer Egée.

—o—

Sofia, 3. — Tchorlu est évacué par l'armée turque. Les troupes régulières, en se retirant, se livrent au pillage.

A ANDRINOPLE

CHUTE IMMINENTE DE LA VILLE

Le bruit a couru à Sofia, hier, qu'Andrinople avait été prise. Cette nouvelle, qui n'est pas encore confirmée a donné lieu à des manifestations enthousiastes. En tout cas, la chute de la ville ne saurait tarder.

L'envoyé spécial de la « Reichspost » télégraphie, en effet, que la prise d'Andrinople est imminente. La capitulation de la ville aurait pu déjà être obtenue par un bombardement énergique, dit-il, mais le roi Ferdinand aurait donné l'ordre d'user de ménagements.

Plusieurs aéroplanes bulgares volent autour d'Andrinople pour reconnaître la place.

—o—

Sofia, 3 novembre. — Le « Mir » est informé de très bonne source que le bombardement d'Andrinople a recommencé et continue avec succès pour les Bulgares.

—o—

Belgrade, 3 novembre. — On confirme que des détachements importants de l'armée serbe ont été envoyés vers Andrinople pour rejoindre l'armée bulgare.

La médiation des Puissances

La proposition de M. Poincaré ne paraît pas devoir être acceptée par les Puissances.

On nous communique la note suivante :

Paris. — Le Cabinet de Vienne n'a pas encore répondu à la proposition de désintéressement qui lui a été faite par la France et qui a déjà obtenu l'adhésion des Cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres.

Dans les conversations qu'il a eues avec le comte Berchtold, notre ambassadeur à Vienne a précisé qu'il n'entrait nullement dans la pensée du Gouvernement français de demander à l'Autriche-Hongrie de faire abstraction de ses intérêts économiques dans les Balkans.

La proposition française a seulement pour but d'indiquer aux belligérants que les puissances susceptibles d'intervenir comme médiatrices sont résolues à ne formuler aucune prétention territoriale.

**Cet engagement de désintéressement territorial ne saurait évidemment avoir de vale